

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

48 Rue des Bons Enfants

49300 CHOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2011



MISSION LOCALE DU CHOLETAIS

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901

48 Rue des Bons Enfants
49300 CHOLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels - Exercice clos le 31 Décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « MISSION LOCALE DU CHOLETAIS » tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

.../...

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur le point suivant :

L'association dispose d'une créance impayée sur l'Etat de 43 530 € relative à une subvention octroyée en 2009.

Cette créance n'a fait l'objet d'aucune dépréciation malgré l'incertitude pesant sur son recouvrement. Aucune information n'a par ailleurs été donnée dans l'annexe aux comptes annuels sur ce point.

Si la dépréciation avait été enregistrée, les créances figurant à l'actif au 31 Décembre 2011 seraient inférieures à 43 530 € et le résultat de l'exercice diminué d'autant.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées au sein de l'association.

Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment vérifié les principes d'affectation des subventions perçues par l'association et leur rattachement à l'exercice 2011.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

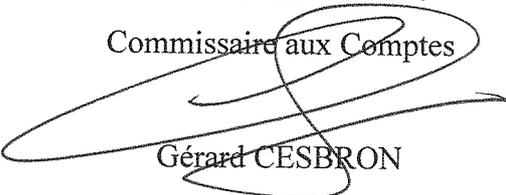
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cholet, le 4 Juin 2012

PAPIN & ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



Gérard CÉSBRON

 Bilan Associations

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	7 447	6 362	1 085	450
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	119 037	82 145	36 892	28 280
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	126 485	88 508	37 977	28 730
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	623		623	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	828		828	774
Autres créances	134 416		134 416	141 478
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	327 472		327 472	370 717
Charges constatées d'avance	5 736		5 736	11 301
ACTIF CIRCULANT	469 074		469 074	524 269
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	595 558	88 508	507 051	552 999

 Bilan Associations

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	386 049	367 153
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-140 482	-150 235
RESULTAT DE L'EXERCICE	10 460	9 752
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	256 027	226 670
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		94 367
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		94 367
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		320
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		320
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 152	17 151
Dettes fiscales et sociales	129 700	126 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	99 172	88 432
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 000	
DETTES	251 024	231 962
Ecart de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	507 051	552 999


Compte de Résultat Associations

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production vendue	6 916	0.65	7 308	0.59	-392	-5.36
Subventions d'exploitation	1 048 597	98.06	1 232 612	99.41	-184 015	-14.93
Reprises et Transferts de charge	13 148	1.23	9 123	0.74	4 025	44.11
Autres produits	13 867	1.30	5		13 862	NS
Produits d'exploitation	1 082 529	101.23	1 249 048	100.74	-166 520	-13.33
Autres achats non stockés et charges externes	74 873	7.00	79 463	6.41	-4 589	-5.78
Impôts et taxes	57 806	5.41	51 009	4.11	6 796	13.32
Salaires et Traitements	542 459	50.73	538 273	43.41	4 186	0.78
Charges sociales	218 483	20.43	206 116	16.62	12 368	6.00
Amortissements et provisions	15 676	1.47	15 411	1.24	265	1.72
Autres charges	263 103	24.60	237 019	19.12	26 083	11.00
Charges d'exploitation	1 172 400	109.63	1 127 292	90.92	45 109	4.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-89 872	-8.40	121 757	9.82	-211 628	-173.81
Produits financiers	1 541	0.14	957	0.08	584	61.05
Résultat financier	1 541	0.14	957	0.08	584	61.05
RESULTAT COURANT	-88 331	-8.26	122 714	9.90	-211 044	-171.98
Produits exceptionnels	6 364	0.60	1 947	0.16	4 417	226.88
Charges exceptionnelles	1 941	0.18	20 542	1.66	-18 601	-90.55
Résultat exceptionnel	4 424	0.41	-18 595	-1.50	23 018	-123.79
Report des ressources non utilisées	94 367	8.82			94 367	
Engagements à réaliser			94 367	7.61	-94 367	-100.00
EXCEDENT OU DEFICIT	10 460	0.98	9 752	0.79	708	7.26
Contribution volontaires en nature						
Prestations en nature	29 680		27 298		2 382	8.73
Total des produits	29 680		27 298		2 382	8.73
Mise à disposition gratuite	29 680		27 298		2 382	8.73
Total des charges	29 680		27 298		2 382	8.73

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association :

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 507 051 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 10 460 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Séparation des exercices

Les charges à payer, les produits à recevoir et les charges et produits constatés d'avance constituent des opérations à caractère habituel.

 Notes sur le bilan – Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 153	1 887	15 593	7 447
Immobilisations incorporelles	21 153	1 887	15 593	7 447
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements aménagements divers	9 715			9 715
– Matériel de transport	19 646	1 764	2 810	18 600
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 386	22 212	45 876	90 722
Immobilisations corporelles	143 747	23 976	48 686	119 037
– Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	164 901	25 863	64 280	126 485

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 887	23 976		25 863
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 887	23 976		25 863
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	15 593	48 686		64 280
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	15 593	48 686		64 280

Notes sur le bilan – Amortissements

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 703	1 252	15 593	6 362
Immobilisations incorporelles	20 703	1 252	15 593	6 362
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements aménagements divers	7 933	1 091		9 024
– Matériel de transport	16 133	2 106	2 810	15 429
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 402	11 226	44 936	57 692
Immobilisations corporelles	115 467	14 424	47 746	82 145
ACTIF IMMOBILISE	136 171	15 676	63 339	88 508

Notes sur le bilan – Créances & Produits à recev.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 140 979 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	828	828	
Autres	134 416	134 416	
Charges constatées d'avance	5 736	5 736	
Total	140 979	140 979	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournis. avoirs a recevoir	94
Divers prod. a recevoir	2 555
Total	2 649

 Notes sur le bilan – Divers Actif

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charg.constatees avance	5 736		
Total	5 736		

 Notes sur le bilan – Autres fonds propres

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds	367 153	18 896		386 049
Total fonds sans droit reprise	367 153	18 896		386 049
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	-150 235	9 752		-140 482
Résultat de l'exercice	9 752	10 460	9 752	10 460
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	226 670	39 108	9 752	256 027

Notes sur le bilan – Dettes & Charges à payer

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 251 024 Euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 152	17 152		
Dettes fiscales et sociales	129 700	129 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	99 172	99 172		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
Total	251 024	251 024		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Frs factures a recevoir	13 983
Provision congés payés	53 587
Org.sociaux a payer	20 363
Etat-charges a payer	20 136
Divers charges a payer	10 398
Total	118 467

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 3 349 Euros

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
<i>Plan de relance</i>	151 454	87 417	87 417		
<i>FIPJ</i>	10 000	6 950	6 950		
Total	161 454	94 367	94 367		

Autres informations

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice s'élève à 2 943 heures dont 2 929 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	33 096
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	33 096


Autres informations
Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				5 480	5 480
Cumul exercices antérieurs Dotations de l'exercice				323	323
Amortissements				323	323
Cumul exercices antérieurs Exercice				359	359
Redevances payées				359	359
A un an au plus				1 220	1 220
A plus d'un an et cinq ans au plus				4 880	4 880
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				6 100	6 100
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				110	110

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 33 096 Euros